

Tourisme dynamique dans les régions

Hans-Werner Schmidt

- **Tourisme balnéaire** : Forte concentration des établissements et domination du tourisme interne
- **Régions urbaines** : Tourisme d'affaire et large gamme d'attractions
- **Tourisme insulaire** : Forte concentration des établissements et longs séjours
- **Tourisme rural** : Recherche de la nature et développement de l'hébergement alternatif
- **Tourisme de montagne** : une activité fortement saisonnière

Statistiques
en bref

INDUSTRIE,
COMMERCE ET
SERVICES

THEME 4 – 14/2002

Contenu

Introduction	1
Tourisme balnéaire	2
Régions urbaines : Tourisme d'affaire et large gamme d'attractions	3
Tourisme insulaire	5
Tourisme rural	5
Tourisme de montagne	7

Introduction

A l'image du pèlerinage qui est sa forme la plus ancienne, le tourisme n'a jamais été une activité uniformément répartie dans l'espace. Les facteurs influençant sa répartition géographique sont aussi bien naturels (la mer, la montagne, la campagne) qu'organisationnels (politique d'aménagement de l'espace, transport, hébergement, attractions touristiques diverses, etc.). Ces deux types de facteurs sont complémentaires et le degré de leur complémentarité explique les différences de performance constatées entre les régions touristiques européennes.

En se basant sur les principales ressources exploitées et la structure de l'offre et de la demande touristique, il est possible de distinguer les régions balnéaires, les régions insulaires, les régions urbaines, les régions rurales et enfin les régions montagneuses.

Il faut toutefois noter quelques particularités méthodologiques qui limitent la portée d'une telle analyse. Le découpage des régions selon la Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS) ne respecte pas la typologie physique des espaces mais privilégie plutôt le découpage institutionnel en vigueur dans les Etats. Certaines régions sont de ce fait susceptibles de comprendre un ou plusieurs types de tourisme (balnéaire et urbain, urbain et rural, montagnard et rural, etc.). La seconde limite relève du manque de statistiques concernant l'hébergement privé qui auraient permis d'avoir une vision plus globale de l'activité touristique dans les régions en dehors des hôtels et établissements assimilés. Cette remarque est d'autant plus importante que chaque espace se caractérise par un type d'hébergement particulier. Cependant, l'activité hôtelière a l'avantage de se prêter plus facilement aux comparaisons. Même si ces limites doivent être relevées, elles ne sont toutefois pas en mesure de remettre en cause la nécessité d'une approche régionale du tourisme.



Tourisme balnéaire : Forte concentration des établissements et domination du tourisme interne

Il est toujours difficile de distinguer le tourisme balnéaire du tourisme urbain du fait de l'imbrication de leurs origine et mode d'évolution. La station balnéaire peut évoluer vers un centre urbain (cas de Deauville, France) ou au contraire, c'est plutôt le tourisme balnéaire qui se développe dans une ville côtière (Alicante, Espagne). Toutefois, le trait caractéristique des stations balnéaires est le front de mer et un aménagement de l'espace à partir de celui-ci (180° contre 360° dans la plupart des villes).

Les hôtels et établissements assimilés sont la forme la plus courante d'hébergement dans les régions balnéaires. Du fait de leur aménagement spécifique de l'espace et de leur fort pouvoir d'attraction, les régions balnéaires présentent généralement des taux de concentration très élevés de ce type d'établissements. C'est notamment le cas de la région belge West-Vlaanderen, de la grecque Kentriki Makedonia, de l'espagnole Cataluña, etc. Ces taux de concentration varient en fonction des situations spécifiques de chaque pays, les facteurs déterminants pouvant être selon les cas la concurrence intra-sectorielle (existence d'autres côtes ou d'autres sites touristiques) ou la concurrence intersectorielle (le tourisme versus les autres activités industrielles).

Les régions balnéaires se caractérisent par des établissements de taille moyenne généralement comprise en dessous de la centaine de places-lit. Les plus fortes moyennes s'enregistrent dans les régions où

le tourisme balnéaire soit se confond au tourisme urbain (cas des grandes métropoles côtières : Stockholm en Suède et Grande Lisboa au Portugal ont une taille moyenne des établissements supérieure à la centaine de places-lit), soit est l'activité économique dominante (Algarve-Portugal dont la taille moyenne des établissements dépasse 200 places-lit). A contrario, les tailles moyennes les plus faibles s'enregistrent dans les régions où le tourisme balnéaire ne revêt pas les caractéristiques du tourisme de masse (Dorset et Somerset- Royaume-Uni).

A l'exception des régions de renommée internationale, l'activité de la très grande majorité des régions balnéaires est soutenue par le tourisme interne. C'est ainsi que la Schleswig-Holstein (Allemagne) attire en majorité une clientèle résidente (96% environ). Le même phénomène s'observe sur les côtes anglaises et scandinaves où des taux de 90% des nuitées des résidents sont courants. L'exception est toutefois Algarve-Portugal (24% de nuitées des résidents), la Catalogne-Espagne (37,3%), l'Andalousie-Espagne (42,4%), Venete-Italie (39,6%), des régions de très grande renommée internationale.

La durée du séjour dans les régions balnéaires est en moyenne entre deux et trois jours. Cette moyenne est supérieure à celle des régions à tourisme urbain dominant mais par contre inférieure à celle des régions insulaires.

Tableau 1: Part des nuitées de résidents dans le total des nuitées dans les hôtels et établissements assimilés, 1999

Pays	Moyenne nationale	Tourisme interne			
		Régions à plus faible taux		Régions à plus fort taux	
Belgique	46,0%	Région Bruxelles-capitale/ Brussels hoofdstad gewest	7,8%	Namur	67,3%
Danemark	60,5%				
Allemagne	86,5%	Trier	63,7%	Mecklenburg-Vorpommern	97,7%
Grèce	24,3%	Kriti	6,6%	Anatoliki Makedonia, Thraki	68,9%
Espagne¹	31,9%	Baleares	9,3%	Principado de Asturias	90,1%
France	62,4%	Île de France	38,3%	Poitou-Charentes	84,8%
Irlande	33,4%				
Italie	58,9%	Veneto	39,6%	Molise	88,1%
Luxembourg	9,4%				
Pays-Bas¹	66,8%	Noord-Holland	35,5%	Gelderland	90,1%
Autriche	28,5%	Tirol	7,9%	Burgenland	75,4%
Portugal	39,3%	Madeira	13,8%	Centro	81,8%
Finlande	75,8%	Åland	46,2%	Itä-Suomi	89,2%
Suède	78,4%	Stockholm	67,1%	Östra Mellansverige	85,2%
Royaume Uni	70,8%	London	18,1%	East Riding and North Lincolnshire	95,8%

¹ = Année : 2000

Régions urbaines : Tourisme d'affaire et large gamme d'attractions

La diversité des régions urbaines étant très grande, nous ne retenons ici que les très grandes métropoles urbaines (Paris, Londres, Berlin, Madrid, Bruxelles, etc.).

Le tourisme urbain combine une multitude d'attractions individuelles qui composent sa spécificité. Les attractions les plus classiques sont toutefois les musées, les casinos, les parcs d'attraction, les festivals, les monuments, l'architecture, etc. Il peut aussi s'ajouter des attractions immatérielles telles que « l'ambiance » de certaines métropoles, et quelque fois la vie nocturne. D'autre part, ces grandes métropoles sont aussi des centres administratifs et commerciaux majeurs occasionnant des flux touristiques importants.

Les hôtels et établissements assimilés sont le mode d'hébergement le plus courant dans les régions urbaines. Or le niveau de concentration de ce type d'établissements dans les régions urbaines est mieux explicité sur un plan national car les grandes métropoles suscitent toujours dans leur périphérie des zones d'activités économiques. Paris (France) par exemple concentre 7,7% des établissements nationaux alors que l'Île de France dont elle est le centre en concentre 11,3%. Berlin concentre 1,1% des établissements de l'Allemagne, Bruxelles (Belgique) 8,5%, Londres (Royaume-Uni) 2,2%, Athènes (Grèce) 9,6%, Madrid (Espagne) 7,7%, etc. La concentration en terme de nuitées de ces régions est quelque fois plus

forte : 19,4% pour l'Île de France, 4,1% pour Berlin, 15% pour Bruxelles, 11,9% pour Athènes, 4,1% pour Madrid, et 16,7% pour Londres.

Comparée aux moyennes nationales, la taille des établissements des régions urbaines apparaît exceptionnellement grande. Alors que la taille moyenne des établissements du Royaume-Uni n'est qu'une vingtaine de place-lits, à Londres, cette moyenne avoisine 134. Bruxelles, tout comme Berlin ne sont pas loin de tripler les moyennes de leurs pays respectifs.

Un des traits majeurs du tourisme urbain est le faible niveau du tourisme interne en terme de nuitées. Cette faiblesse doit être analysée en tenant compte des flux moyens des pays. A Berlin par exemple, le tourisme interne est plus bas que la moyenne nationale (72,6% contre 85,8% en 2000). A Bruxelles le tourisme interne ne comptait que pour 7,8% des nuitées en 1999. A Londres, ce chiffre montait à 18,1% en 1999. A Paris, à Athènes, le même phénomène est vérifié, la seule exception étant Madrid où le tourisme interne est plus soutenu que le tourisme récepteur. Mais la pratique des sports d'hiver dans la Sierra de Guadarrama peut en partie expliquer cet atypisme de Madrid.

Probablement du fait du coût de séjour élevé dans ces régions, la durée moyenne des séjours est généralement inférieure aux moyennes nationales.

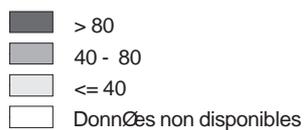
Tableau 2: Concentration des hôtels et établissements assimilés dans les régions des capitales en 1999

Pays	Régions	Nombre d'hôtels et établissements assimilés	% dans le total national
Belgique	Région Bruxelles-capitale/		
	Brussels hoofdstad gewest	172	8,5%
Danemark	København	85	94,4%
Allemagne	Berlin	445	1,1%
Grèce	Attiki	788	9,6%
Espagne	Comunidad de Madrid	1 242	7,7%
France	Île de France	2 230	11,3%
Irlande	Dublin	604	10,4%
Italie	Lazio	1 712	5,1%
Luxembourg	Luxembourg Centre	99	30,5%
Pays-Bas	Noord-Holland*	669	51,0%
Autriche	Wien	344	18,0%
Portugal	Lisboa e Vale do Tejo	412	26,4%
Finlande	Uusimaa (suuralue)	140	14,4%
Suède	Stockholm	241	12,7%
Royaume Uni	London	1 134	2,2%

* Année 2000

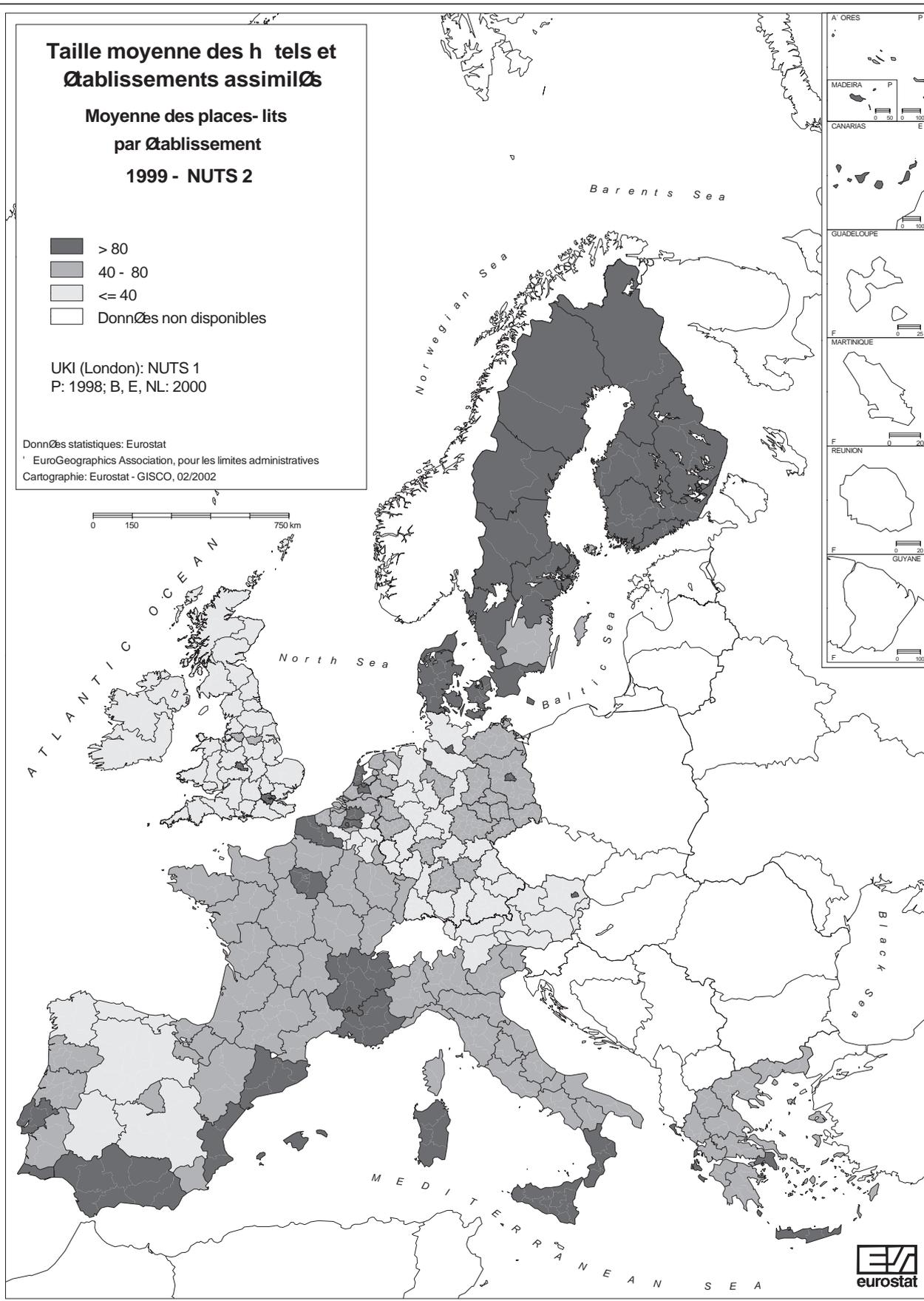
Taille moyenne des hôpitaux et établissements assimilés

Moyenne des places-lits
par établissement
1999 - NUTS 2



UKI (London): NUTS 1
P: 1998; B, E, NL: 2000

Données statistiques: Eurostat
EuroGeographics Association, pour les limites administratives
Cartographie: Eurostat - GISCO, 02/2002



Tourisme insulaire : Forte concentration des établissements et longs séjours

L'exiguïté est la principale caractéristique des régions insulaires. Or celle-ci implique généralement une faible diversification des ressources touristiques accordant une place centrale au binôme sable-mer auquel s'ajoute le soleil dans les régions du Sud. D'autres attractions - tels que les casinos, les festivals, les sites culturels, etc.- sont certes possibles, mais elles ont un intérêt secondaire.

A quelques exceptions près (Iles Canaries, Corse), les hôtels et établissements assimilés sont le mode d'hébergement dominant dans les régions insulaires. En tenant compte de leur exiguïté, les taux de concentration des établissements des régions insulaires apparaissent comme étant supérieurs à ceux des régions urbaines. En Grèce par exemple, les îles de la mer Egée associées à la Crète concentraient 43,7% du parc hôtelier en 1999. A Madère et aux îles Açores (Portugal), ce taux était de 11,9% en 1999. A un moindre degré, les îles françaises d'outre mer comptaient pour 1,6% en 2000, alors que la Sicile et la Sardaigne représentaient respectivement 2,6% et 2% du parc hôtelier italien en 1999.

Dans la majorité des cas, cette importance en terme de capacité d'hébergement se traduit aussi en terme de nuitées. En Grèce, la Crète et les îles de la mer Egée concentraient 53,9% des nuitées nationales en 1999, les îles Canaries 26,5%, Madère 11,7%, la Sicile et la Sardaigne 6,9%.

La taille moyenne des établissements des régions insulaires est assez comparable à celle des régions urbaines. La taille moyenne des établissements dans les îles françaises d'outre-mer est comparable à celle de l'île de France (111 places-lit contre 114,9 en 2000). Les îles Canaries se distinguent avec des moyennes particulièrement élevées (290,7 places-lit en 2000). La taille moyenne des établissements dans les îles grecques de la mer Egée et de la Crète est normale (79,1 places-lit). Ce qui met d'autant plus en valeur la part qu'elles occupent au niveau des nuitées. En fait, l'activité y est plus régulière, la Grèce bénéficiant d'un ensoleillement plus étalé dans le temps (3000 heures par an environ).

Du fait de sa demande intérieure faible, le tourisme insulaire repose essentiellement sur une clientèle externe qu'elle soit résidente ou non-résidente. Certaines îles sont particulièrement appréciées par les résidents (Sicile, Sardaigne, Irlande du Nord, Corse) tandis que le tourisme récepteur domine dans les îles grecques, aux Canaries, aux Baléares et à Madère.

Le séjour dans les régions insulaires dominées par le tourisme interne est conforme aux moyennes nationales. Par contre, dans les régions dominées par le tourisme récepteur, les moyennes enregistrées sont les plus élevées toutes régions confondues.

Tourisme rural : Recherche de la nature et développement de l'hébergement alternatif

Le tourisme rural se définit comme celui dont les attractions principales sont la nature ou la ruralité. Or, d'un point de vue statistique, la région rurale est généralement définie par défaut comme celle qui n'est ni urbaine, ni balnéaire, ni insulaire ou montagnarde. Notre définition des régions à tourisme rural dominant se base sur deux éléments : l'attraction majeure doit être la nature ou la ruralité et l'activité hôtelière ne doit pas être dominante. Cette définition nous conduit à retenir des régions telles que Drenthe, Flevoland ou Overijssel en Hollande, le Limburg en Belgique, les régions du Cumbria, du Northumberland au Royaume-Uni, etc.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'en ce qui concerne le tourisme rural, une des questions dominantes est celle de déterminer le seuil de développement qu'il ne faut pas atteindre pour garder sa spécificité. De ce fait, il est plus intéressant d'analyser le degré de dépendance ou non des régions aux infrastructures hôtelières.

Dans la région du Limburg (Belgique) par exemple, les nuitées en hôtel et établissements assimilés comptaient pour 12,1% du total de 1999. Dans la région de Drenthe (Hollande), ce taux était de 20,7% en 2000. Du fait de leur spécificité, la concentration en terme de nuitées des régions rurales est généralement faible au niveau national. Drenthe par exemple ne totalisait que 6,6% des nuitées de la Hollande en 2000.

C'est généralement une clientèle domestique et de proximité qui alimente l'activité du tourisme rural. La proportion des nuitées des résidents atteint voire dépasse 90% dans des régions telles que le Northumberland, le Dorset et Somerset ou la Cornwall.

C'est dans les régions où le tourisme rural se combine au tourisme balnéaire (du fait de la multiplication des attractions) que la durée moyenne de séjour est la plus longue. Mais dans la majorité des régions, cette durée est conforme à la moyenne des pays.

Concentration du tourisme interne

% des nuitées de résidents par rapport
aux nuitées totales dans les hôtels
et établissements assimilés

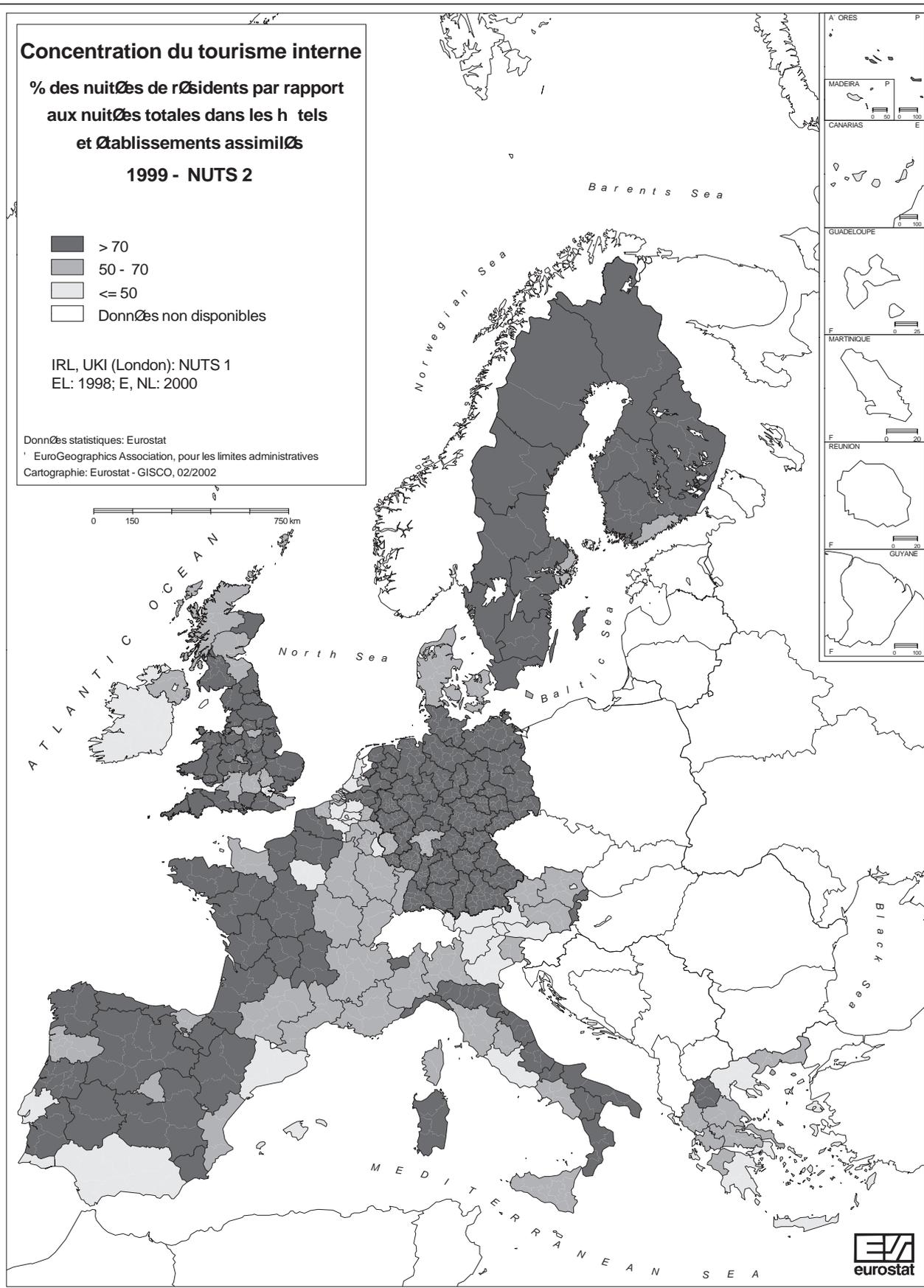
1999 - NUTS 2

-  > 70
-  50 - 70
-  ≤ 50
-  Données non disponibles

IRL, UKI (London): NUTS 1
EL: 1998; E, NL: 2000

Données statistiques: Eurostat
EuroGeographics Association, pour les limites administratives
Cartographie: Eurostat - GISCO, 02/2002

0 150 750 km



Tourisme de montagne : une activité fortement saisonnière

Même si la gamme des attractions s'est élargie pour rendre le tourisme de montagne moins dépendant des sports d'hiver, ceux-ci demeurent l'attraction principale, l'essentiel des nuitées étant enregistré pendant la saison hivernale.

Les hôtels et établissements assimilés sont le mode d'hébergement le plus courant dans ces régions. Or dans des régions dominées par le tourisme de masse, la concentration du parc hôtelier peut s'avérer importante. Au Tyrol (Autriche) par exemple, le parc hôtelier compte pour environ 30% des capacités nationales, au Trentin-Haut-Adige (Italie), c'est un taux de 18% qui est enregistré. Cependant, du fait du caractère saisonnier de leur activité, le poids en terme de nuitées de ces régions est souvent en retrait de leur poids en terme de capacité hôtelière. Le Tyrol par

exemple compte pour moins de 17% des nuitées autrichiennes alors que le Trentin-Haut-Adige représente 7,5% environ des nuitées italiennes. Il faut tout de même préciser que les caractéristiques de cette zone alpestre qui va de Garmisch (Allemagne) à Cortina d'Ampezzo (Italie) ne sont pas généralisables à l'ensemble des régions de montagne dont aussi bien les capacités d'hébergement que l'activité en terme de nuitées sont en moyenne modestes.

Le tourisme interne est généralement dominant dans les régions de montagne à l'exception de la zone alpestre précédemment spécifiée. Cette zone se distingue également par des séjours de durées supérieures à la moyenne contrairement aux autres régions de montagne.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

NUTS

Les typologies définies dans cette étude se fondent sur le découpage des régions selon la Nomenclature des Unités Territoriales Statistiques (NUTS) d'Eurostat. Or du fait que la NUTS privilégie le découpage institutionnel, il en résulte une hétérogénéité fonctionnelle des régions. Au niveau du tourisme régional, cette hétérogénéité s'exprime par l'existence de plusieurs types de tourisme dans un même espace. Ce qui rend de ce fait obligatoire l'explicitation des critères d'affectation d'une région à un type de tourisme plutôt qu'à un autre.

La NUTS est une classification hiérarchique à cinq niveaux (trois niveaux régionaux et deux niveaux locaux). Chaque Etat membre est divisé en un nombre entier de régions de niveau NUTS1 et chaque région est à son tour divisée en un nombre entier de régions de NUTS2 qui elles-mêmes sont divisées en NUTS3. L'affectation d'une région à un type de tourisme est fondée sur l'analyse des attractions au niveau NUTS3. Par regroupement et étude des poids spécifiques des différents NUTS3 en terme d'équipement, il est possible de déterminer l'affectation fonctionnelle de leur NUTS2. La même logique a été ensuite employée pour le passage de la NUTS2 vers la NUTS1. L'affectation fonctionnelle des régions s'est ainsi faite du niveau NUTS3 vers le niveau NUTS1.

Certains Etats membres n'ont pas de découpage de niveaux NUTS1 et NUTS2 (Luxembourg, Irlande, Danemark), l'étude de leur tourisme régional s'avérait de ce fait impossible.

CONCEPTS ET DEFINITIONS

Tourisme

Les activités des personnes qui voyagent et séjournent dans des lieux distincts de leur environnement habituel pour une période inférieure à douze mois consécutifs, pour des motifs de loisirs, d'affaires et autres.

On distingue trois formes élémentaires de tourisme par rapport à une zone donnée (région, pays, groupe de pays, etc.) :

- i) tourisme interne : activités des résidents d'une zone donnée qui voyagent uniquement à l'intérieur de cette zone mais en dehors de leur environnement habituel ;
- ii) tourisme récepteur : activités des non-résidents qui voyagent dans une zone donnée située en dehors de leur environnement habituel ;
- iii) tourisme émetteur: activités des résidents d'une zone donnée qui voyagent et séjournent en dehors de celle-ci (et de leur environnement habituel).

Hôtels et établissements assimilés

Hôtels

Hôtels, hôtels-appartements, motels, relais pour routiers, hôtels balnéaires et autres établissements similaires qui fournissent des services hôteliers allant au-delà du service des lits et du nettoyage des chambres et des installations sanitaires.

Nuitées de résidents et de non-résidents

Il s'agit de chaque nuitée passée par un voyageur ou pour laquelle un client s'est inscrit dans un établissement d'hébergement collectif ou privé, sa présence physique n'étant pas indispensable. Les nuitées sont calculées par pays de résidence du client.

Pour en savoir plus:

➤ Les publications de référence

Titre Tourism in Europe
 Numéro de catalogue CA-23-99-031-EN-C Prix EUR 7

➤ Les bases de données

NewCronos, Domaine Tourisme

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

BELGIQUE/BELGIË	DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
Eurostat Data Shop Bruxelles/Brussel Planistat Belgique Rue du Commerce 124 Handelsstraat 124 B-1000 BRUXELLES / BRUSSEL Tel. (32-2) 234 67 50 Fax (32-2) 234 67 51 E-mail: datashop@planistat.be URL: http://www.datashop.org/	DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejrogade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bib@dst.dk Internet: http://www.dst.dk/bibliotek	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888 644 94 27/28 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eu-datashop.de/	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Oficina 011 Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 91 583 91 67 Fax (34) 91 579 71 20 E-mail: datashop.eurostat@ine.es URL: http://www.datashop.org/	INSEE Info Service Eurostat Data Shop 195, rue de Bercy Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 31 02/06 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: dipdiff@istat.it
ITALIA – Milano	LUXEMBOURG	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it	Eurostat Data Shop Luxembourg BP 1452 L-1014 LUXEMBOURG Tél. (352) 43 35-2251 Fax (352) 43 35-2221 E-mail: dslux@eurostat.datashop.lu URL: http://www.datashop.org/	STATISTICS NETHERLANDS Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: data.shop@ine.pt	Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleicherweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41) 1 225 12 12 Fax (41) 1 225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch Internet: http://www.statistik.zh.ch
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA		
STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto PL 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työpajakatu 13 B, 2/Kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop@stat.fi URL: http://www.tilastokeskus.fi/ttk/kk/datashop/	STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se Internet: http://www.scb.se/info/datashop/pleudatashop.asp	Eurostat Data Shop Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport South Wales NP10 8XG United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com		

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels)
 Bâtiment Bech Bureau A3/48 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 32649 • e-mail: media.support@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Hans-Werner Schmidt, Eurostat/D1, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 34087, Fax (352) 4301 33899,

E-mail: hanswerner.schmidt@cec.eu.int

ORIGINAL: Français

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2 rue Mercier - L-2985 Luxembourg
 Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
 Adresse Internet: <http://eur-op.eu.int/fr/generals-ad.htm>
 courrier électronique: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË - DANMARK - DEUTSCHLAND - GREECE/ELLADA - ESPAÑA - FRANCE - IRELAND - ITALIA - LUXEMBOURG - NEDERLAND - ÖSTERREICH
 PORTUGAL - SUOMI/FINLAND - SVERIGE - UNITED KINGDOM - ÍSLAND - NORGE - SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA - BALGARIJA - ČESKÁ REPUBLIKA - CYPRUS
 EESTI - HRVATSKA - MAGYARORSZÁG - MALTA - POLSKA - ROMÂNIA - RUSSIA - SLOVAKIA - SLOVENIA - TÜRKIYE - AUSTRALIA - CANADA - EGYPT - INDIA
 ISRAËL - JAPAN - MALAYSIA - PHILIPPINES - SOUTH KOREA - THAILAND - UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2002 au 31.12.2002):
 (adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

Formule 1: L'ensemble des 9 thèmes (environ 180 numéros)

Papier: 360 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Formule 2: Un ou plusieurs des 9 thèmes suivants:

Thème 1 «Statistiques générales»

Thème 6 «Commerce extérieur»

Thème 7 «Transport»

Thème 9 «Science et technologie»

Papier : 42 EUR

Thème 2 «Économie et finances»

Thème 3 «Population et conditions sociales»

Thème 4 «Industrie, commerce et services»

Thème 5 «Agriculture et pêche»

Thème 8 «Environnement et énergie»

Papier: 84 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat» (sélection de produits et services Eurostat)

Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat

Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}

(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.